



Jean (dit Armand) BEBET

Numéro matricule au recrutement : 142

Né le : 3 juillet 1894

De : Simon Bebet

Profession : marin

Et de : Jeanne Grollier

Profession : agricultrice

Sœur : Agnès Bebet¹

Domiciliés : au village du Port de Savignac sur l'Isle

Mort pour la France : 27 juin 1915 à Aix-Noulette (Pas-de-Calais)².

Lieu de sépulture : Disparu

Jugement pour l'obtention de la mention « Mort pour la France » :

Par le tribunal de :

Jugement transcrit : 5 novembre 1915

Genre de mort : tué par un bombardement

Grade : Caporal

Situation de famille : célibataire

Profession avant la mobilisation : ouvrier agricole³

Décision du conseil de révision : Inscrit n°9 de la liste du canton de Guîtres – Classé dans la 1ère partie de la liste en 1914

Situation militaire : appelé incorporé soldat de 2° classe (matricule 6078), le 6 septembre 1914 au 107^e régiment d'infanterie. Caporal le 15 décembre 1914.

Signalement (fiche matricule) :

Cheveux : châtain foncé, yeux : marron foncé, front : moyen, nez : vexe⁴, taille : 1m 73, degré d'instruction générale : 4⁵.

Diverses mutations depuis la mobilisation :

- *passé au 16° bataillon de chasseurs le 27 mai 1915 (3° B.C.P.)⁶*
- *passé (matricule 7397) au 3° bataillon de chasseurs à pied*

¹ Agnès Bebet épousera Fernand Vacher, forgeron à Pichot. Ils auront une fille Suzanne Vacher, épouse Gouzille, qui réside toujours à Pichot.

² Avis Mel.C.O. 1459 du 20 juillet 1915 N°1680

³ Chez Moulinet

⁴ Convexe

⁵ Niveau du brevet d'études primaires.

⁶ Les chasseurs à pied sont composés généralement d'hommes de petite taille, très vifs et excellents tireurs. Ces bataillons rapides agissent en tirailleurs à l'avant de l'infanterie, c'est-à-dire en profitant des accidents de terrain pour se poster et viser, à la différence de l'infanterie dite « de ligne » laquelle était employée en formation plus ou moins compacte jusqu'en 1914. Ils n'ont jamais été enrégimentés : chaque division en possédait un bataillon.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À-REPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BEBET**

Prénoms *Jean*

Grade *Caporal*

Corps *3^e B^m de Chasseurs à Pied*

N° *7397* au Corps. — Cl. *1914*

Matricule. *142* au Recrutement *de Libourne*

Mort pour la France le *27 juil 1915*

à *Noulette (Pas de Calais)*

Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *3 juillet 1894*

à *Saignac l'Isle* Département *Creuse*

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le *5 Novembre 1915*

à *Saignac de l'Isle (Creuse)*

N° du registre d'état civil

LA FICHE MATRICULE

Bebet

Nom : *Bebet*
 Prénoms : *Jean* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *3 Juillet 1894*, à *Savignac-sur-Orb* canton de *Guîtres*, département de *la Gironde*, résidant à *Savignac-sur-Orb*, canton de *Guîtres*, département de *la Gironde*, profession d'agriculteur et de *Jeanne Grollier*, domiciliés à *Savignac-sur-Orb* canton de *Guîtres*, département de *la Gironde*.

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *9* de la liste du canton de *Guîtres*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 1914.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter de *1914* au corps le *6 septembre* 1914. Soldat de 2^e classe le dit jour. Caporal le *15 décembre* 1914. Passé au *16^e Bat² de chasse* le *27 mai* 1915. (S. B. C. P.) Fui à l'ennemi le *27 juin* 1915 au combat de *Houlès* avec 4^e C. O. 1459 du *2^e juillet* 1915. N° 1680.

Numéro matricule du recrutement: **COPIE 42**

Classe de mobilisation:

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtain foncé*, Yeux *marron foncé*, Front *moyen*, Nez *voxe*, Visage, Renseignements physiologiques complémentaires:

Taille: 1 mètre *72* centimètres.
 Taille rectifiée: 1 mètre centimètres.
 Marques particulières:

Degré d'instruction: *A*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au contrat spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. <i>10^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>6078</i>
<i>16^e B² de chasse à pied</i>		<i>4294</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active. <i>Occide</i>		
Armée territoriale et sa réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domiciliaire. R. administratif.

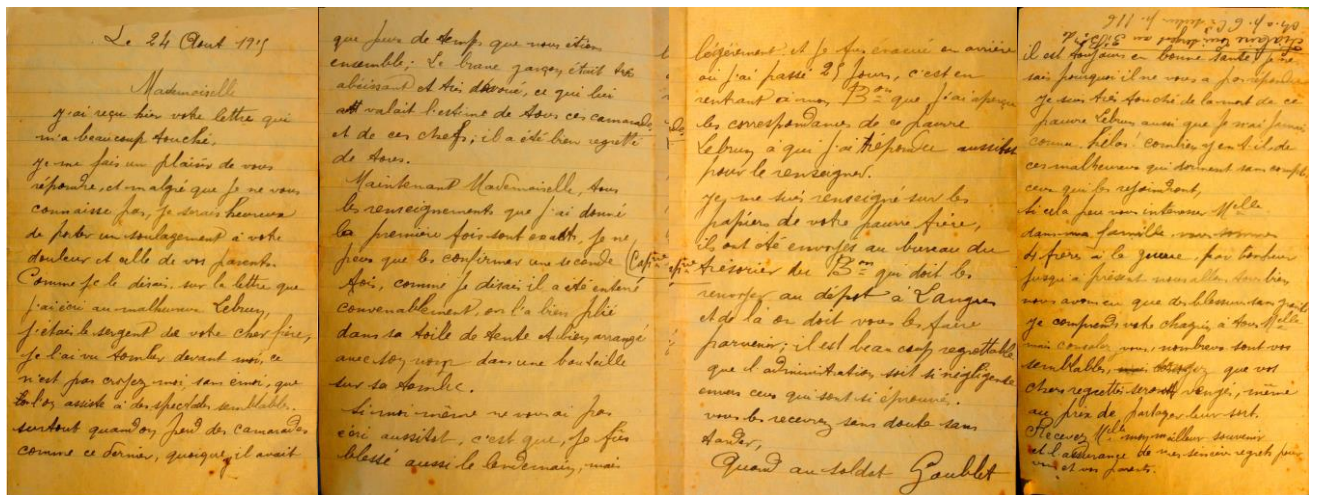
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES:	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve... <i>1^{re} dans 1</i> , du au <i>2^e dans 1</i> , du au Supplémentaires dans 1, du au Armée territoriale... <i>1^{re} dans 1</i> , du au Supplémentaires dans 1, du au				
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	(Du			au
	(Du			au

No remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Courrier adressé à Agnès Bebet sœur de Armand décédé le 27 juin 1915



Le 24 août 1915

Mademoiselle,

J'ai reçu hier votre lettre qui m'a beaucoup touché.

Je me fais un plaisir de vous répondre, et ce malgré que je ne vous connaisse pas, je serais heureux de porter un soulagement à votre douleur et celle de vos parents.

Comme je le disais sur la lettre que j'ai écrit au malheureux Lebrun, j'étais le sergent de votre cher frère, je l'ai vu tomber devant moi, ce n'est pas croyez-moi, sans émoi, que l'on assiste à des spectacles semblables, surtout quand on perd des camarades comme ce dernier, quoiqu'il y avait que peu de temps que nous étions ensemble. Le brave garçon était très obéissant et très dévoué ce qui lui valait l'estime de tous ses camarades et de ses chefs ; il a été bien regretté de tous.

Maintenant Mademoiselle, tous les renseignements que j'ai donnés la première fois sont exacts, je ne peux que les confirmer une seconde fois, comme je disais, il a été enterré convenablement, on l'a bien plié dans sa toile de tente et bien arrangé avec son nom dans un bouteille sur sa tombe.

Si moi-même ne vous ai pas écrit aussitôt, c'est que, je fus blessé aussi le lendemain, mais légèrement, et je fus évacué en arrière où j'ai passé 25 jours, c'est en rentrant à mon Bataillon que j'ai aperçu les correspondances de ce pauvre Lebrun à qui j'ai répondu aussitôt pour le renseigner.

Je me suis renseigné sur les papiers de votre pauvre frère, ils ont été envoyés au bureau du Capitaine trésorier du Bataillon qui doit les renvoyer au dépôt à Langres et de là on doit vous les faire parvenir ; il est beaucoup regrettable que l'administration soit aussi négligente envers ceux qui sont si éprouvés. Vous les recevrez sans doute sans tarder.

Quant au soldat Gaublet il est toujours en bonne santé ; je ne sais pourquoi il ne vous a pas répondu.

Je suis très touché de la mort de ce pauvre Lebrun aussi que je n'ai jamais connu, hélas ! Combien u en a-t-il de ces malheureux qui dorment sans compter ceux qui les rejoindront.

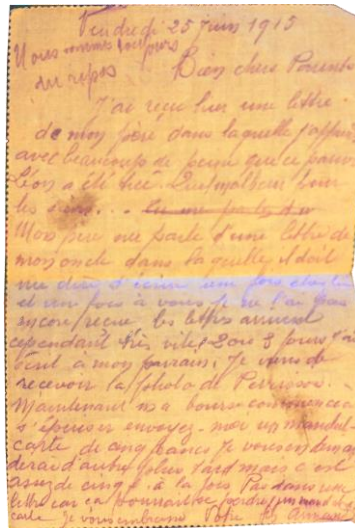
Si cela peut vous intéresser M^{elle} dans ma famille, nous sommes 4 frères à la guerre, par bonheur jusqu'à présent nous allons tous bien, nous avons eu que des blessures sans gravité.

Je comprends votre chagrin à tous M^{elle} mais consolez-vous, nombreux sont vos semblables, songez que vos chers regrettés seront vengés, même au prix de partager leur sort.

Recevez M^{elle} mon meilleur souvenir et l'assurance de mes sincères regrets pour vous et vos parents.

Tialaire Louis sergent au 3^{me} B^{on} de Chasseurs à pied 6^{me} Compagnie secteur postal 116

Courrier de Armand, écrit deux jours avant sa mort



Vendredi 25 juin 1915

Nous sommes toujours au repos.

Bien chers Parents,

J'ai reçu hier une lettre de mon père dans laquelle j'apprends que ce pauvre Léon a été tué. Quel malheur pour les siens... ~~Tu me parle d'~~ Mon père me parle d'une lettre de mon oncle dans laquelle il doit me dire d'écrire une fois chez lui et une fois à vous. Je ne l'ai pas encore reçue, les lettres arrivent cependant très vite ! 2 ou 3 jours. J'ai écrit à mon parrain. Je viens de recevoir la photo de Perrisson. Maintenant ma bourse commence à s'épuiser envoyez-moi un mandat-carte de cinq francs. Je vous en demanderai d'autres plus tard mais c'est assez de cinq à la fois. Pas dans une lettre car ça pourrait se perdre...

Je vous embrasse

Votre fils

Armand

Envoi de A. Bebet caporal

3^e B^{on} de chass. À pied 6^e Comp^{ie}

Sect. Post. 116

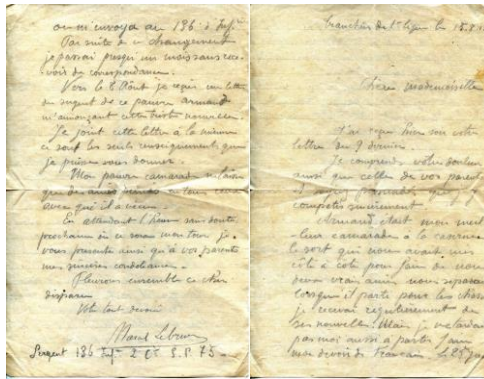
FM

Madame et Monsieur Bebet

Savignac s/ l'Isle

Par St Denis de Piles

(Gironde)



Tranchées de 1^{ère} ligne le 15-8-15

Chère mademoiselle

J'ai reçu hier soir votre lettre du 9 dernier.

Je comprends votre douleur ainsi que celle de vos parents et soyez persuadée que j'y compatis sincèrement.

Armand était mon meilleur camarade à la caserne le sort qui nous avait mis côte à côte pour faire de nous deux vrais amis nous séparait lorsqu'il est parti pour les chasseurs.

Je recevais régulièrement de ses nouvelles. Je ne tarderai pas moi aussi à partir faire mon devoir de <français. Le 25 juin on m'envoya au 136^e d'Inf^{rie}.

Par suite de ce changement je passai presque un mois sans recevoir de correspondance.

Vers le 8 Août je reçus une lettre du sergent de ce pauvre Armand m'annonçant cette triste nouvelle.

Je joins cette lettre à la mienne, ce sont les seuls renseignements que je puisse vous donner.

Mon pauvre camarade ne laisse que des amis peinés en tous ceux avec qui il a vécu.

En attendant l'heure sans doute prochaine où ce sera mon tour, je vous présente ainsi qu'à vos parents, mes sincères condoléances.

Pleurons ensemble ce cher disparu.

Votre tout dévoué

Marcel Lebrun

Sergent 136 Inf^{rie} 2^e C^{ie} S.P 75



Valdahon le 8 octobre

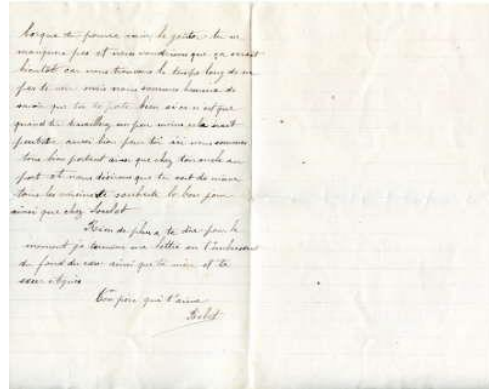
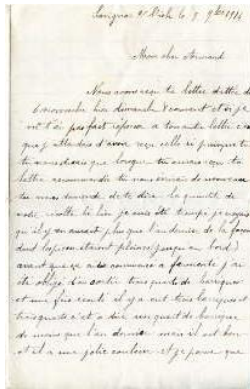
Cher Copain,

Je fais réponse à ta carte que j'ai reçue et qui m'a fait plaisir de savoir que tu étais en bonne santé. Je vais te dire que moi je suis bien portant pour le moment. Tu me dis que tu turbines mais je t'assure que nous sommes bien comme ça nous autres aussi parce que nous ne sommes pas dans un camp pour rien nous sommes dans le camp le plus grand de France et je t'assure que depuis que suis parti de Savignac j'ai vu du pays. Je suis resté à Bourg trois semaines à Lorse (?) je ne suis pas resté longtemps mais je t'assure que c'est une jolie ville pour moi mais je t'assure que les femmes ne sont pas bien belles. Ce n'est pas comme chez toi. Pour le moment rien de plus à te dire.

Ton copain qui te serre la main

Germain Forestier au 23^e d'infanterie ... 1^{ère} Compagnie Camps de Valdahon Doubs

Je t'en mettrai plus long une autre fois.



Lettre adressée le 9-11-1914 à
Armand Bebet, 107^e régiment d'infanterie, 30^e compagnie de dépôt, Angoulême (Charente)
Par son père Simon Bebet

Mon cher Armand

Nous avons reçu ta lettre datée du 6 novembre hier dimanche 8 courant et si je ne t'ai pas fait réponse à ton autre lettre c'est que j'attendais d'avoir reçu celle-ci puisque tu nous disais que lorsque tu aurais reçu ta lettre recommandée tu nous écrirais de nouveau. Tu nous demandes de te dire la quantité de notre récolte. Hé bien j'ai été trompé, je croyais qu'il y en aurait plus que l'an dernier de la façon dont les pièces étaient pleines (jusqu'au bord). Avant que ça ait commencé à fermenter j'ai été obligé d'en sortir de barrique et une fois écoulé il y a eu trois barriques et trois quarts⁷, c'est-à-dire un quart de barrique de moins que l'an dernier, mais il est bon et il a une jolie couleur et je pense que lorsque que tu pourras venir le goûter, tu ne manqueras pas et nous voudrions que ça soit bientôt car nous trouvons le temps long de ne pas te voir mais nous sommes heureux de savoir que tu te portes bien si ce n'est que tu travaillerais un peu moins cela irait peut-être aussi bien pour toi. Ici nous sommes tous bien portant ainsi que chez ton oncle au port et nous désirons que tu sois de même. Tous les voisins te souhaitent le bonjour ainsi que chez Soulet.

Rien de plus à te dire pour le moment. Je termine ma lettre en t'embrassant du fond du cœur ainsi que ta mère et ta sœur Agnès.

Ton père qui t'aime

Bebet

⁷ Un « quart » petite barrique d'une contenance d'environ 56l : un quart du volume de la barrique bordelaise.

JOURNAL DE MARCHE DU 3^{ÈME} BATAILLON DE CHASSEURS À PIED

(21 juin au 1er juillet 1915)

Le bombardement du 27 juin sera fatal au caporal Jean Bebet

21 juin 1915 - cantonnement à Barlin, repos et nettoyage. À noter le manque de cadres subalternes et chefs de section.

22 juin 1915 - reprise de l'instruction. Citations pour les engagements du 16 au 20 juin

23 juin 1915 : l'instruction continue

24 juin 1915 : Revue de la brigade bleue par le général (Lombart) commandant la 43^e division d'infanterie. Défilé fanfares et décorations notamment par le chef de bataillon, le commandant Pineau

25 juin 1915 : continuation de l'instruction dans les Cies. L'encadrement des Cies en cadres subalternes est complet par des nominations (voir ordre du Btn n°36)

Effectif :

Officiers : 23

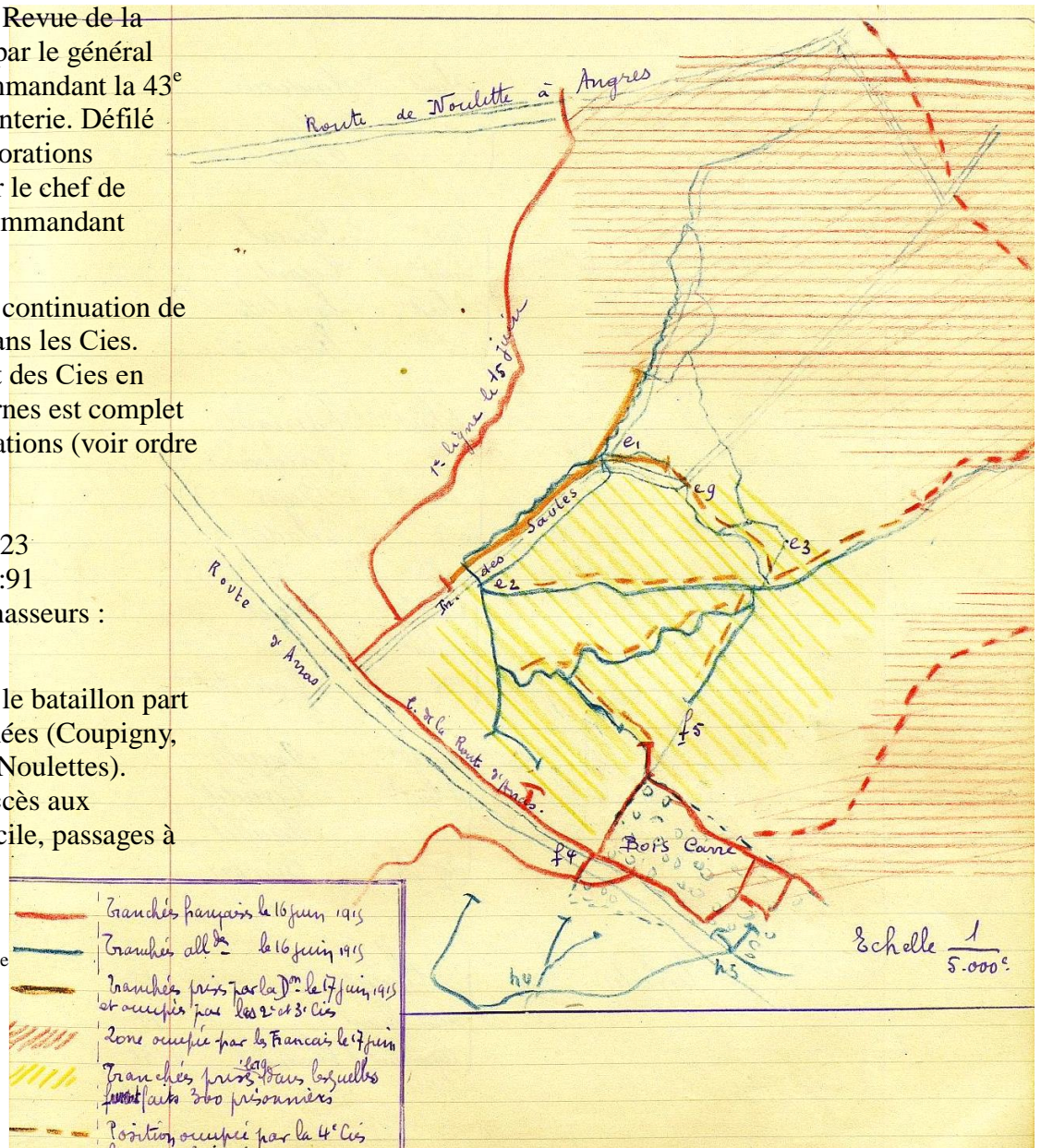
Sous-officiers : 91

Caporaux et chasseurs : 1441

26 juin 1915 : le bataillon part pour les tranchées (Coupigny, Boyelles, Aix-Noulettes).

Condition d'accès aux tranchées difficile, passages à découvert, boyaux

obstrués. Ils relèvent le 119^e en 1^{re} ligne...



3° BCP PC 27 juin 1915. 4 hrs

A Colonel Cdt 12^e brigade

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la relève a été faite dans des conditions extrêmement mauvaises. Toute la 1^{re} ligne est en place mais les fourriers qui devaient conduire mes 2^e et 3^e Cies se sont égarés et les Cies n'ont pu arriver avant le jour à leurs emplacements. Elles sont près du Bois Carré vers la lisière N.O.

Les 2 Cies du 119^e étant parties sans attendre d'être relevées en m2k5 et h6l8, j'ai dû prélever un peloton de ma 1^{re} ligne pour garnir une partie de ces tranchées.

Il est regrettable qu'aucun gradé du 119^e ne soit resté selon les ordres donnés, avec mes Cies au moins pendant quelques heures.

Je placerai mon poste de commandement vers k5h8 et dans l'impossibilité d'établir une ligne téléphonique je prescris à l'une de mes Cies qui est à la lisière NO du Bois Carré de vous fournir 3 plantons et d'assurer la transmission par relais.

À général Cdt 86^e brigade PC.27 juin 1915 – 12h

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la relève s'est faite dans des conditions extrêmement difficiles et mêmes dangereuses.

1°) Mes Cdt de Cies, envoyés l'après-midi pour faire des reconnaissances n'ont pas dépassé l'entonnoir en raison des dangers que présentait le passage en jour dans les boyaux e3f7. Ils n'ont reçu que des indications générales sur les emplacements et consignes des Cies qu'ils avaient à relever. Par contre ils m'ont fait grandement défaut pour amener à pied d'œuvre nos Cies insuffisamment encadrées.

2°) Deux fourriers du 119^e ont égaré deux de mes Cies qui n'ont pu parvenir à leurs emplacements avant le jour et qui sont provisoirement au NE du Bois Carré.

3°) Les Cies du 119^e qui occupaient le boyau m2k5 et la tranchée h8l6 sont parties sans attendre d'être relevées. De ce fait, ces boyaux ont été pendant près de deux heures sans être tenus par personne.

Dès qu'au cours de ma reconnaissance je me suis aperçu de cette lacune, j'ai paré au danger qu'elle présentait en prélevant les fractions nécessaires sur la 1^{re} ligne, du reste beaucoup trop serrée entre f7 et f8. Dès la tombée de la nuit mes Cies seront mises en place et leur répartition sera la suivante : 4^e Cie défense de f8 et de ses abords, 1^{re} Cie autour de k6, 6^e Cie autour de m², 5^e Cie vers O5l8, 2^e Cie liaison entre m² et 149^e vers l6, 3^e Cie moitié entre h6h5 et moitié h10h11 prêtes à envoyer immédiatement un peloton vers f7f8 et un peloton vers m2m1.

4°) Mon PC sera installé entre k5 et h10 de façon à me permettre d'être rapidement en liaison avec f7, m² ou l6.

Signé Pineau

27 juin 1915 - Deux fourriers du 119^e d'infanterie égarent les 2^e et 3^e Cie qui doivent aller vers 11.2 h5 L6 ; elles ne peuvent parvenir avant le jour à leurs emplacements et stationnent au NO du Bois Barré, Enfin le chef de bataillon commandant au cours de sa reconnaissance s'aperçoit que les compagnies du 119^e qui occupaient le boyau M2 h5 et la tranchée h8 l6 sont partis sans attendre d'être relevés, en ne laissant en h8 l6 qu'une escouade. Il paré à cette lacune en prélevant les fractions nécessaires sur la 1^{re} ligne, du reste trop serrée entre f7 et f8, Puis il installe son PC entre h5 et h8 de façon à être rapidement en liaison avec f7 m² ou l6 (Documents : 1 compte rendu n°4 du 27 juin 1915 45h au colonel Cdt la 12^e brigade, 2 compte rendu n°8 du 27 juin 1915 12h au général Cdt la 86^e brigade).

Dès la tombée de la nuit suivante, les 2^e et 3^e Cies vont prendre leurs emplacements normaux et la position est défendue de la façon suivante :

1° T8 et ses abords : 4° Cie dont un peloton de réserve en f7 et f8

2° autour de k6 : 1° Cie

3° autour de M2 et dans la partie est du boyau M5 et k5 : 6° Cie

4° vers O5 : 5° Cie

5° Liaison entre M2 et le 149^e d'infanterie vers l6 : 2° CIE

6° Au NO de Bois Carré : 3° Cie, orientée de façon à envoyer en cas de besoin, un peloton vers f7 f8 et un peloton vers M2 M1

7° PC entre k5 et l5

De plus le chef de bataillon Cdt demande qu'une section de mitrailleuses de la brigade vienne renforcer la 1^{re} ligne au point M2. Pendant toute la nuit des travaux importants sont poussés (?) car le secteur n'est pas organisé et tout est à faire : travaux de protection de 1^{re} ligne, abris de 1^{re} ligne, boyaux de communication vers l'arrière etc. Les 4^e, 1^{er} 6^e et 5^e Cies font en avant de la 1^{re} ligne de petites tranchées d'escouades formées de têtes de sape clayés à droite et à gauche de façon à bien battre le terrain en avant. Elles créent de petits abris pour les hommes, posent des défenses accessoires, trois réseaux Brun, la 5^e Cie continue les travaux de sape à peine ébauchés et prescrits pour enterrer O2, de O5 vers la route à la lettre N du mot Béthune (carte à 1/5000) et de O5 vers L8. La 6^e Cie d'un côté et la 2^e Cie de l'autre approfondissent le boyau M2 K5, cette dernière entame une sape pour rejoindre le talus M1 H8. Enfin elle fait la jonction en H8 avec L6 par une tranchée. La 3^e Cie donne des travailleurs de renfort à la 2^e Cie dont la tâche est très lourde. Des nombreux morts du 119^e laissés sur le terrain, sont enterrés. Des patrouilles envoyées en avant des lignes protègent les travailleurs. L'une d'elles, fait déchaîner vers O5 une violente fusillade suivie de canonnade.

Le chef de Btn fait construire un poste de commandement, aucun abri d'aucune espèce n'existant dans les environs. Il fait établir la liaison téléphonique de F4 à la tranchée des Saules et, de plus, une chaîne de plantons assure la liaison avec cette tranchée et la 1^{re} ligne en M2 par K5, en attendant que la liaison téléphonique soit plus complète. Les travaux sont gênés par un bombardement violent qui nous a fait subir de lourdes pertes.

Effectif	officiers :	23
	sous-officiers :	89
	Cap. Et chasseurs :	1340
Pertes	sous-officiers :	2
	caporaux et chasseurs :	85

Résultats des engagements du 26 au 30 juin 1915

(A) Amélioration de la position au point de vue défensif, par la création de postes d'écoutes, de têtes de sape, de boyaux de communication. Liaison créée entre k5 et l6 (voir croquis).

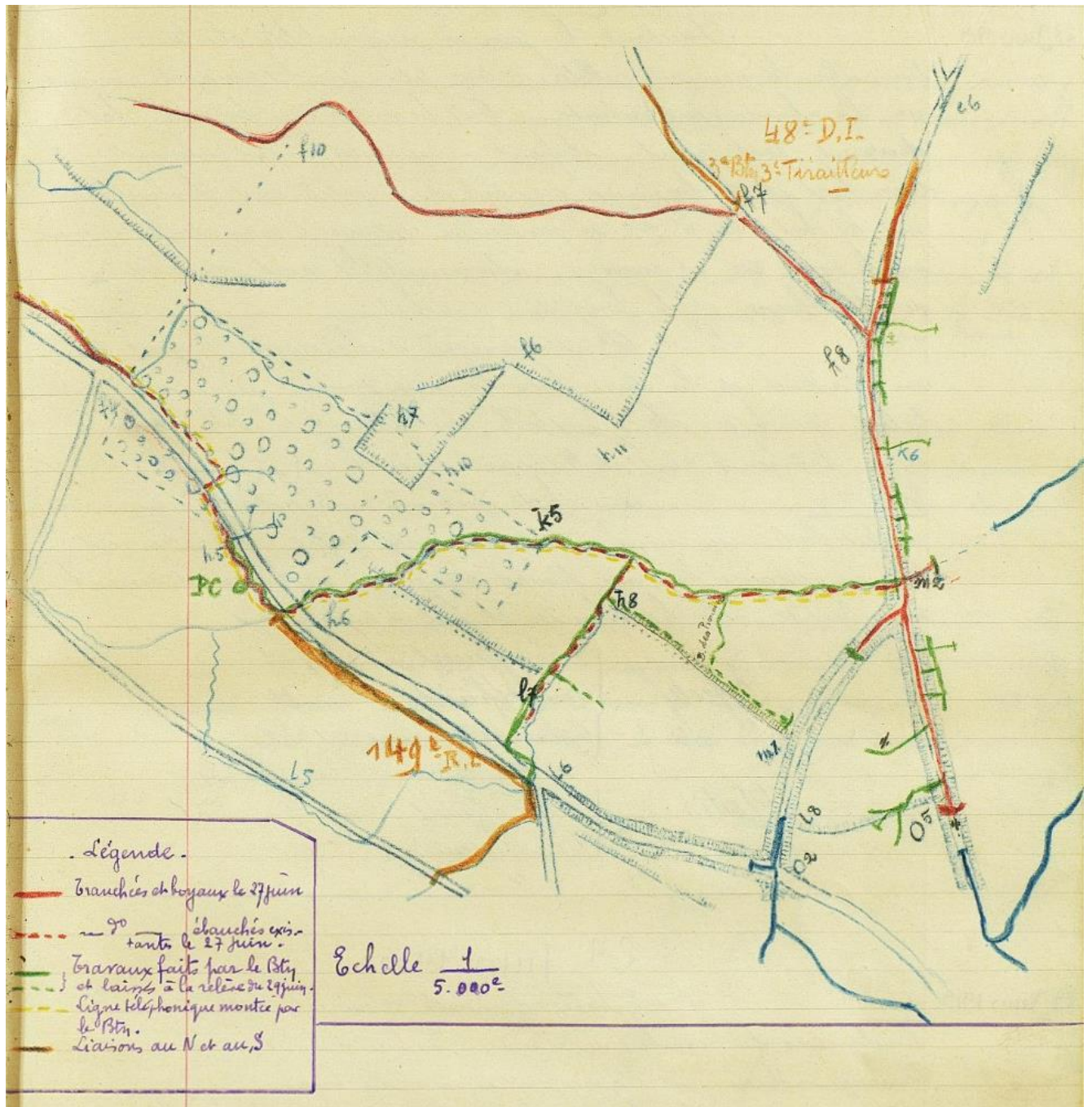
(B) Pertes : Elles sont élevées : 2 officiers blessés, 13 sous-officiers blessés, 3 tués. 30 caporaux et hommes du rang tués, 180 blessés, 6 disparus.

(C) Prises : Deux prisonniers.

(D) Actions d'éclat : Tenue de M1 avec 4 hommes une journée, citations demandées pour cette section décimée.

30 juin 1915 : relève du bataillon, repos et nettoyage du cantonnement.

1er juillet 1915 : reprise de l'instruction



<http://www.chtimiste.com/regiments/chasseurs1-50.htm>

Casernement en 1914 : St Dié

Il fait partie de la 86^e brigade d'infanterie (brigade bleue), 43^e division d'infanterie, 21^e corps d'armée

À la 43^e division d'infanterie d'août 1914 à déc.1916, puis à la 170^e division d'infanterie jusqu'en nov. 1918

3 citations à l'ordre de l'armée, 2 à la division, fourragère verte

1914 : Alsace (début août) : garde des cols du Hanz et du Lacis puis (mi-août) : Provençères, Vallerysthal, Raon-!Étape, col de Saules, Vallée de la Bruche Bataille de Sarrebourg (fin août), Rambervillers, col de la Chipotte

Champagne (sept) : Suippes, Souain Artois (oct.) : Ablain-Saint-Nazaire puis Flandres (nov.) : Hollenbecke, Zonnebecke

1915 : Artois (déc_1914-mars) : **Notre-Dame-de-Lorette** puis Les Ouvrages Blancs, Souchez puis en sept_ : Angres, bois en Hache, fond de guyot, secteur de Notre-Dame-de-Lorette, Angres (sept-déc.)

1916 : Bataille de Verdun (mars-avril) : batterie de Damloup, fort de Vaux, Douaumont puis Champagne (mai-juil.) : secteur de Tahure Bataille de la Somme (août-sept) : Soyécourt, Vermandovillers, Deniécourt (nov.)

1917 : région de Château-Thierry (avril) puis Chemin des Dames (mai-juil.) : Le Panthéon

Aisne (oct.) : La Malmaison, carrière Montparnasse

Il se produit une mutinerie massive au 370^e RI, certains chasseurs du 3^e BCP y participèrent. Voir les écrits officiels retrouvés dans les archives militaires de la 170^e division d'infanterie

1918 : Vosges (fév.-avril) : Frapelle puis Aisne (mai-juin) : Arcy-Sainte-Restitue, granges, Loupeigne puis Champagne (juin-juil.) : Perthes-lés-Hurlus Champagne (sept.) : Monts des Singes

16^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied

Casernement en 1914 : Labry (Meurthe-et-Moselle). Il fait partie de la 84^e brigade d'infanterie, 42^e division d'infanterie, 6^e corps d'armée. À la 42^e division d'infanterie d'août 1914 à nov. 1918

6 citations à l'ordre de l'armée, une à l'ordre du corps d'armée, fourragère rouge

1914 : Labry, ferme du Trembloy, Jeandelize, Pierrepont, Saint-Pierre-Villers (22/08), Nouillonpont (24/08) Bataille de la Marne (6-13 sept.) : bois de la Branle, Chapton, Soizy-aux-Bois, bois de Mondemont, Plinthes, Pleurs, Connantray, Chatons, Juvigny, Bouy Secteur de Reims (sept-oct) : Saint Léonard, ferme d'Alger, fort de la Pompelle Bataille des Flandres : combat de Ramscappelle (30/10), château de Dixmude, Pypegaele, Wyttschaete, maison de la Bienfaisance, Zillebecke, Branden (nov.-déc)

1915 : Argonne (janv.-août) : La Gruerie, Four-de-Paris, secteur de Marie-Thérèse, La Harazée, Bagatelle, Beaumanoir bataille de Champagne : Aubérive, tranchée de Douai (25-30 sept.) le soir du 25 sept. le bataillon est réduit à 150 h. encore en état de combattre

1916 : Bataille de Verdun (mars à mai) : ravin de Froideterre, Douaumont (mars), Chattancourt, Cumières, Le Mort-Homme (fév.-mars) Lorraine (juin-août) : Reillon, Veho puis bataille de la Somme (sept.-nov.) : Rancourt, bois de Saint-Pierre-Waast, Sailly-Saillise!



1917 : Champagne (janv.) : l'Épine de Védegrange puis Aisne (fév.-mai) : secteur de Berry-au-Bac
purs attaque de Berry-au-Bac (avril) Verdun (juin-août) : bois des Fosses, Beaumont, bois de la
Wavrille, les [purges (sept-oct) puis le bois le Prêtre (nov.-avril 17)

1918 : Bataille de Picardie (août) : Hangard, Bertaucourt, bois de Moreuil (08/08), Fresnoy-en-
Chaussée Lorraine (sept.) : secteur d'Armaucourt puis Vouziers (nov.)